

LE DUC DE BAVIÈRE

A COMPIÈGNE

(1709-1715)

PAR

M. B.-A. DERVILLÉ

MEMBRE TITULAIRE

Maximilien II Emmanuel, né en 1662, succéda à son père, Ferdinand 1^{er}, en 1679, comme électeur et duc de Bavière.

Marié à Marie-Antoinette-Josèphe, fille unique de l'empereur d'Autriche Léopold¹, il rendit de grands services à son beau-père en le secourant avec une armée de douze mille hommes lorsque les Turcs vinrent assiéger Vienne. L'empereur l'en récompensa en lui accordant, en 1694, le gouvernement des Pays-Bas.

On sait que le roi d'Espagne, Charles II, avant de mourir (1^{er} novembre 1702) avait désigné pour lui succéder le second petit-fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse, le jeune duc d'Anjou, qui prit alors le titre de Philippe V.

Cet avènement d'un prince français au trône d'Espagne ne fit pas l'affaire de l'empereur d'Autriche qui parvint sans peine, à coaliser l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre contre la France.

Sentant que la guerre devenait inévitable et voulant s'assurer des ressources en Allemagne, Louis XIV traita

1. L'empereur Léopold avait épousé Marguerite-Thérèse, fille de de Philippe IV et sœur de Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV.

avec quelques princes de l'Empire, entr'autres avec l'évêque de Munster, l'Electeur de Cologne et le plus puissant de tous, l'Electeur de Bavière, qui avait à se plaindre de la cour de Vienne. Mais ce dernier « s'était fait longtemps prier avant de conclure le traité secret du 23 juin 1702, en addition à celui du 9 mars, quoiqu'il lui assurât, outre les subsides, le gouvernement héréditaire des Pays-Bas sans vicairé général, la royauté des pays qu'il conquerrait en Allemagne, une moitié des contributions et, en cas de perte de ses propres Etats, la propriété éventuelle des Pays-Bas. Il ne s'était même résigné que le 18 août à ratifier les conventions que son envoyé Monastérol avait signées depuis deux mois avec les ministres français, et le fait réel est que, jusqu'au dernier moment, il avait cru trouver de meilleures conditions à Vienne¹ ».

Mais, disons-le tout de suite, une fois entré dans l'alliance de Louis XIV, il lui resta toujours fidèle et combattit ses ennemis de concert avec les armées françaises.

Maximilien débuta dans la lutte engagée, par la prise d'Ulm (8 septembre). Par contre, le lendemain, Landau, jusqu'alors en notre pouvoir, tombait entre les mains des Impériaux. Villars terminait la campagne par la victoire de Friedlingen, victoire qui lui valait le titre de maréchal de France.

Dans le courant de l'année 1703, Maximilien portait la guerre en Autriche en envahissant le Tyrol. Puis il prenait part à la bataille d'Hochstœdt (21 septembre) à côté de l'armée française sous les ordres de Villars et il achevait la campagne de cette année par la prise de la ville impériale d'Augsbourg (13 décembre).

Malheureusement ces succès ne purent être continués. Le 13 août 1704, Maximilien et les généraux français Tallard et Marsin furent complètement battus à Hochstœdt où les honneurs de la journée revinrent au prince Eugène et au duc de Malborough. Les débris de l'armée franco-bavaroise furent obligés de repasser précipitamment le Rhin. Les coalisés chassèrent les deux Electeurs de leurs Etats, et

1. *Mémoires de Saint-Simon*, t. XI, p. 71.

l'Electrice de Bavière fut forcée par l'Autriche à lui remettre ses places fortes .

Le 26 avril 1706, l'empereur Joseph I^{er}, successeur de Léopold, mettait au ban de l'Empire les Electeurs de Bavière et de Cologne, et le 23 mai suivant, l'armée française commandée par Villeroy, assistée de Maximilien, éprouvait la sanglante défaite de Ramillies, que suivit aussitôt la perte du Brabant et de la Flandre espagnole.

Il ne restait donc plus d'autre ressource à Maximilien Emmanuel que de demander asile et protection à son vieil allié Louis XIV, et c'est ainsi que l'Electeur de Bavière, obligé de chercher refuge en France, vint habiter le château de Compiègne.

C'est dans le courant de l'année 1709 que Maximilien fit sa première entrée à Compiègne, accompagné de sa cour et d'un nombreux personnel domestique.

L'historien Daresté le présente comme un prince fastueux, vaniteux et changeant; Henri Martin, comme « brave et loyal, mais fantasque, irrésolu, mobile et plus occupé de ses plaisirs que de ses affaires. »

Nous n'avons pas à contrôler ces divers jugements. Sa vie antérieure ne rentre pas dans le cadre de cette étude. Nous ne nous occuperons que des souvenirs laissés à Compiègne par le souverain bavarois pendant son séjour au château, c'est-à-dire de 1709 au commencement de l'année 1715, sauf quelques interruptions. Toutefois, nous pouvons ajouter en toute sécurité que Maximilien était pourvu d'une nature généreuse et foncièrement bonne comme le prouvent les dons qu'il fit tant aux paroisses qu'aux établissements religieux et autres de la ville.

En quel état trouva-t-il Compiègne à son arrivée? Notre pays, très éprouvé par les malheurs de la guerre, venait encore de subir toutes sortes de calamités engendrées par le terrible hiver de cette année. Les campagnes environnantes avaient déversé dans la ville nombre de malheureux. Les

1. Maximilien-Emmanuel avait épousé en secondes noccs Thérèse Casimire Sobieski, fille de l'Electeur de Saxe devenu roi de Pologne. Un enfant, né de sa première femme, était mort en bas âge.

registres paroissiaux de l'époque, surtout ceux de Saint-Antoine, signalent des inhumations de pauvres gens de Margny, Venette, La Neuville-Roy, Bailleul-le-Soc, etc. Leurs actes de décès portent cette courte mais significative mention « réfugiés dans la ville à cause de la misère du temps. » Aussi, pouvons-nous affirmer que l'Électeur de Bavière sut alléger bien des misères et calmer bien des souffrances en subvenant à de réels besoins.

Une autre preuve de la bonté de ce prince est relatée par le registre paroissial de Saint-Jacques de l'année 1711. C'est un acte de mariage entre un Bavarois, du personnel domestique de l'Électeur, avec Charlotte-Radegonde Beudet, jeune fille de Compiègne. Le futur est désigné sous les noms de Maximilien-Emmanuel de Munich, comme ayant été élevé, « dès son bas âge, à la cour de Son Altesse Électorale de Bavière laquelle l'a nommée sur les fonds de baptême Maximilien-Emmanuel et du nom propre de Munich, son nom de famille étant inconnu. »

D'autre part, cette affluence d'étrangers fit un bien immense au commerce compiégnois. Une partie de la cour seulement logea avec le souverain au palais ; l'autre partie fut disséminée chez les bourgeois et les marchands. Les postillons, palefreniers, muletiers, conducteurs de chariots, valets, etc., trouvèrent gîte dans les hôtelleries, les cabarets et même chez les habitants.

Outre l'équipage de la vénerie et afin de parer aux ennuis forcés de l'exil, le prince avait encore une troupe de musiciens et une autre de comédiens à son service.

Deux compagnies de gardes-suissees françaises, commandées par MM. d'Erlac et d'Estanaye, furent détachées pour la garde du souverain.

On peut juger facilement de la physionomie de Compiègne à l'époque. Au lieu du calme habituel dont la ville ne s'était pas départie depuis le fameux camp de Coudun de 1698, ce n'était plus que roulements de carrosses ; qu'allées et venues de secrétaires et de domestiques se rendant en hâte au château ; de visiteurs étrangers ou de fonctionnaires compiégnois demandant audience ; détachements de gardes-suissees allant relever la garde ; estafettes à cheval

portant des ordres en ville ; réceptions, fêtes, départs de chasse, etc.

Les registres paroissiaux nous donnent d'importants renseignements sur ce séjour. C'est ainsi que nous avons pu relever une grande partie des noms des personnages de la suite de l'Altesse Electorale :

J.-Bapt., comte d'Arco, comte du Saint-Empire, chevalier de la Toison-d'Or, feld-maréchal des troupes bavaroises. Dans un acte du 14 août 1713, il est désigné comme « généralissime des troupes de S. A. Electorale. »

Maximilien Cajetan, comte de Terring et Sufeld, gentilhomme de la chambre, grand-maréchal de la cour, lieutenant-général de ses troupes, chevalier de la Toison-d'Or.

Joseph-Louis, comte d'Albert, grand-écuyer, gentilhomme de la chambre, lieutenant-général de ses armées.

Jean-Aloïze, baron de Malkhnecht, ministre et conseiller d'Etat.

Maximilien, baron de Muggenthal, gentilhomme de la chambre, capitaine des gardes-du-corps, maréchal-de-camp.

J.-Bapt. de Santigny, chevalier de l'ordre de Malte, gentilhomme de la chambre, maréchal-de-camp.

Joseph J.-Baptiste, comte de Piosacque, gentilhomme de la Chambre.

Scipion, baron de Valaize, gentilhomme de la Chambre.

Jean Rodolphe, baron de Kaiserstein, chevalier, gentilhomme de la Chambre (marié à dame Marie-Claude-Josèphe Pouppée).

Ferdinand-Joseph-Charles Dongnies, comte de Coupigny, colonel dans les armées de l'Electeur.

Louis, comte de Lamarck.

de Araregnies, comte de Fléchin.

Marquis de Rozain, conseiller d'Etat.

Guillaume de Bournonville, marquis de Sarre (marié à dame Angélique-Honorine-Marie Drurse).

Gandener, comte de Richberg, lieutenant général des troupes.

Don Rodrigo de Peralta, chevalier, gentilhomme de la Chambre, maréchal de camp, gouverneur de ses ville et château de Charleroi (marié à dame Elisabeth de Cassina, née baronne de Boulers).

Claude Pousset, chevalier, seigneur de Montauban, brigadier de ses armées.

Baron de Giey, brigadier au service de Son Altesse Electorale.

François-Ignace de Wilhelm, conseiller et secrétaire du Cabinet (marié à dame Marie-Thérèse de Radel),

Jacques-Philippe-Joseph de la Fontaine de Wicart, commissaire extraordinaire des guerres et secrétaire de Son Altesse Electorale (marié à dame Marie-Anne de Honner), etc.

Joseph-André de Ziegler, aumônier et chapelain de Son Altesse Electorale.

R. P. Colomban, d'Ensisheim, capucin allemand, confesseur de la Cour.

R. P. de Bretagne, religieux augustin, prédicateur et théologien.

R. P. Bonhomme.

composaient sa maison religieuse.

Nous pouvons encore citer :

Joseph-Mathias Bannivesth, gouverneur des pages de Son Altesse Electorale.

Charles Riederaver, médecin de Son Altesse Electorale.

Ferdinand Stokol, apothicaire de Son Altesse Electorale.

André Gombert, premier chirurgien.

Simon Eglöf, chirurgien de la Cour, etc.¹.

Le jour de la Toussaint de cette année 1709, l'Electeur va assister à la grand'messe à l'abbaye de Saint-Corneille.

1. On peut lire sur le registre de catholicité de la paroisse Saint-Jacques, à la date du 11 mars 1714, dans un acte de baptême : le parrain fut le sieur François-Houard, « professeur d'instrument de mathématiques de Son Altesse Electorale de Bavière ».

A la fin de l'année, son frère cadet, Electeur de Cologne, vint le rejoindre à Compiègne.

Nous avons vu, que lors de la guerre de la succession d'Espagne, Joseph-Clément de Bavière, électeur de Cologne, adhéra un des premiers à l'alliance française. Il fut nommé évêque de Ratisbonne en 1785, à peine âgé de quatorze ans et élu archevêque-électeur de Cologne à dix-sept ans. En 1694, il était évêque-prince de Liège¹.

Le 15 janvier 1710, jour de la fête de Saint-Maur, les deux Electeurs vont le soir assister au salut dans l'église de l'abbaye de Saint-Corneille.

Le 9 février, l'abbé Simon Joannet, curé de la paroisse Saint-Jacques, procédait, dans la chapelle royale du Château, en présence de l'Electeur de Bavière, au mariage de messire Dongnies, comte de Coupignies, colonel dans l'armée électorale, et de Mademoiselle Marie-Magdeleine-Charlotte de Felny, née princesse de Berghes, chanoinesse du chapitre de Nivelles, au diocèse de Namur. Toute la Cour électorale assistait à cette cérémonie. Furent admis à la signature du mariage, outre Son Altesse Electorale, Mesdemoiselles Marie-Josèphe de Berghes ; Marie-Honorine de Montigny ; Marie-Louise d'Arguennes, toutes trois nées princesses de Berghes, et sœurs de la mariée.

Le comte d'Arco, feld-maréchal des troupes électorales ;

Le comte de Terring et Sufeld, grand-maréchal de la cour ;

Le baron de Malknecht, ministre d'Etat ;

Le comte de Fléchin ;

Messire Corneil Richard de Gaya, en sa qualité de major et commandant des ville et château de Compiègne.

C'est dans cet acte que se trouvent énumérés tous les titres et dignités du souverain bavarois :

Duc de la haute et basse Bavière ; du haut Palatinat, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldres ; Comte palatin du Rhin ; Électeur et Vicaire du Saint-Empire romain ; Landgrave de Leichtenberg ; Comte de

1. Joseph-Clément de Bavière est mort à Bonn, le 12 novembre 1723.

Flandres, de Hainaut et de Namur; Marquis du Saint-Empire et Seigneur de Malines.

Le jour des Rameaux, les deux Électeurs vont aux offices à l'abbaye de Saint-Corneille. « L'Électeur de Cologne a tenu chapelle, a fait la bénédiction et la distribution des rameaux. Son Altesse Électorale de Bavière ne voulut aller prendre son rameau de la main de l'Électeur de Cologne, son frère, qui officiait pontificalement, qu'après le dernier des religieux. »

La noblesse compiégnnoise était admise au château. L'Électeur se montrait plein de déférence pour elle. Elle était de toutes les fêtes et de toutes les parties de chasse.

Aussi, c'est avec bonne grâce que l'Électeur accepta d'être parrain, le 25 octobre, de Maximilien-Honorin, enfant de Louis-François Bontems, sieur des Essarts, capitaine au régiment de Navarre, et de dame Anne-Marguerite Le Caron, sa femme. Il se fit représenter à cette cérémonie par le comte de Terring et Sufeld, son grand-maréchal. La marraine fut mademoiselle Marie-Honorine de Montigny, princesse de Berghes, dame de la Cour.

Comme l'année précédente, l'Électeur va assister aux offices, le jour de la Toussaint, à Saint-Corneille.

Le 7 mars de l'année suivante, l'Électeur de Bavière était présent à l'abjuration de la religion réformée prononcée dans la chapelle du château par Nicolas Maurier, soldat au régiment des gardes-suissees françaises de la compagnie d'Erlac. Cette abjuration était reçue par Joseph-André de Zeigler, confesseur et aumônier de S. A. Électorale, en présence du comte de Terring et Sufeld, du comte d'Albert, du major Richard de Gaya, des abbés Joannet et Dupuis, ce dernier vicaire de la collégiale de Saint-Clément.

Puis, quelques jours plus tard, les souverains quittaient Compiègne, l'Électeur de Bavière pour se rendre à Namur et celui de Cologne à Bruxelles. Une partie de la Cour seulement les accompagnait dans ce voyage.

Malgré leur éloignement, pour tenir leur promesse, l'Électeur de Bavière et la princesse Thérèse Sobieski, son épouse, se firent représenter (30 novembre 1711) au baptême de Maximilien-Emmanuel, fils de Louis-Hyacinthe de Seroux,

seigneur de Biscourt, commissaire ordinaire des guerres, par le major de la ville, Richard de Gaya et Hélène-Lucrèce de Languedoue de Risaude de Pussay, son épouse¹.

Le lendemain même, l'église de Saint-Jacques était encore en grande fête. Les marguilliers de la paroisse, aidés par la générosité du duc de Bavière, avaient fait fondre une troisième cloche destinée à la tour et une quatrième pour le petit clocher de l'église. Les souverains de Bavière, représentés par M. de Gaya, furent parrain et marraine au baptême de la grosse cloche qui reçut les prénoms de Maximilienne-Emmanuelle. Celle du petit clocher fut nommée Marie-Honorine par le marquis de Rozain, conseiller d'Etat de Bavière, et par mademoiselle Marie-Honorine de Montigny, princesse de Berghes, chanoinesse de Mons-en-Flandres, représentés par messire Raoul Lévesque, président de l'élection de Compiègne et par madame de Gaya, femme du major de la ville².

Pendant ce temps, l'archiduc Charles était monté sur le trône impérial d'Autriche par suite de la mort de son frère Joseph I^{er}.

Des conférences en vue de la paix s'ouvraient à Utrecht le 29 janvier 1712. Les propositions françaises portaient, en première ligne, que l'Électeur de Bavière serait mis en possession des Pays-Bas, et qu'en outre, il serait, ainsi que son frère, l'Électeur de Cologne, rétabli dans ses États.

1. Le 3 février 1711, s'étaient mariés, en l'église Saint-Jacques, Louis-Hyacinthe de Seroux de Biscourt, capitaine d'infanterie au régiment de Laroque, fils de défunt Hélié-François de Seroux, seigneur de Venette, gentilhomme servant de S. A. R. Madame, et de dame Brigitte Léguillier ;

Avec demoiselle Christine-Elisabeth Faroul, fille de Martin Faroul, conseiller du Roi, en l'élection de Compiègne, et de dame Antoinette Charpentier. La cérémonie était faite en présence de Jean Seroux, président au bailliage de Compiègne ; de Jean-Baptiste Seroux, lieutenant-général audit bailliage, et de François de Seroux, seigneur de Venette, lieutenant-colonel au régiment de Laroque.

2. Louis XIV et la reine Marie-Thérèse furent parrain et marraine de la grosse cloche du bourdon à Notre-Dame de Paris, fondue en 1682 et refondue en 1685. Cette cloche reçut le nom d'Emmanuel-Louise-Thérèse.

Ces conférences n'aboutirent pas, et les alliés, pressés d'entrer en campagne, laissèrent le prince Eugène, à la tête d'une armée de cent mille hommes, agir sur la frontière française du Nord.

L'Électeur de Bavière quittait alors les Pays-Bas, rentrait en France et passait incognito à Compiègne (juillet 1712) pour aller loger au château de Monchy, propriété du duc d'Humières pair de France, lieutenant-général des troupes royales et gouverneur des ville et château de Compiègne.

Le lendemain, le père Aloyson, prier de Saint-Corneille, accompagné de quelques religieux, les autorités de la ville et les officiers du bailliage allèrent le complimenter à Monchy.

Les garde-meubles du Roi, venus de Versailles, se mirent à l'œuvre et procédèrent à l'ameublement du château de Compiègne en vue du séjour du souverain de Bavière.

La ville était tout à la joie. Le prince, de retour dans ses murs, c'était le commerce local qui allait reprendre un nouvel essor. Aussi, son entrée publique à Compiègne, si vivement désirée par les habitants, fut annoncée pour le 8 septembre.

En effet, vers deux heures de l'après-midi, l'arrivée du souverain à la porte du Vieux-Pont, est signalée. Aussitôt, les cloches de Saint-Corneille se mettent en branle et donnent le signal à celles des paroisses de la ville qui répondent à toute volée.

Le cortège fait son entrée en ville. Douze carrosses portant les personnages de la Cour précèdent le carrosse électoral. Celui-ci est entouré de douze gentilshommes et suivi par une grande quantité d'officiers et de pages. Puis, il se dirige à petits pas vers l'abbaye de Saint-Corneille, où il fait une première halte. Devant la communauté, formant la haie, le prier descend les degrés du parvis et vient complimenter le prince « sur l'honneur qu'il faisait à la ville de Compiègne de la choisir pour sa demeure ». L'Électeur, fort satisfait de cette réception, répondit « au compliment de la manière du monde la plus honneste. » Le prier se retire et le cortège reprend sa marche vers le couvent de la

Congrégation, dans la rue du Petit-Château, où se sont réunis les magistrats de la ville et les officiers du bailliage qui, à leur tour, lui souhaitent la bienvenue.

Au cours de la cérémonie, le prince procède à la pose de la première pierre de l'église de la Congrégation. Flatté des honneurs qu'on lui rendait, outre un don en espèces, il fit hommage de son portrait que le R. P. de Bretagne, de sa maison religieuse, plaça dans le parloir de la communauté. Puis, l'Électeur se retira dans un hôtel particulier de la ville, en attendant que les garde-meubles eussent achevé l'ameublement du château. Enfin, il put y faire son entrée définitive le 12 et prendre possession des appartements de la Reine.

Dans le courant d'octobre (1712), l'Électeur résolut d'aller dîner à Saint-Corneille-aux-Bois, en pleine forêt de Compiègne.

Ce lieu dépendait de l'abbaye à qui il fut donné par François I^{er}. Le prieur, averti la veille de ce projet, s'y rendit avec deux religieux pour y recevoir le prince.

Le lendemain, le prince fut étonné de trouver le prieur et les religieux qui se présentèrent à la portière du carrosse et charmé de cette réception, il fit l'honneur au père prieur de le placer à table à sa droite, « le servit lui-même et l'honora jusqu'à boire à sa santé et partager avec lui une partie de ses mets maigres, quoiqu'il y eût une belle chère en gras aux dépens du prince, qui y avait fait porter tout ce qui était nécessaire ».

Le jour de la Toussaint, le prieur et toute la communauté de Saint-Corneille, revêtus de chappes, viennent recevoir l'Électeur à la porte de l'abbaye. Après que le prince eut adoré la vraie Croix, il entra dans l'église où il était complimenté par le prieur et assista à la grand'messe.

Le 2 janvier 1713, l'Électeur de Bavière, et son frère, l'Électeur de Cologne offraient leur portrait à la communauté de Saint-Corneille.

Le 3, Son Altesse Électorale se faisait représenter en l'église Saint-Jacques au baptême de Maximilien, fils de son veneur, Philippe Ricart et d'Antoinette Auxœufs, par le chevalier de Normanville, Alexandre de Pestel. L'enfant avait

pour marraine, M^{me} Anne-Angadresme de Morcourt, femme de M. de Beauval, lieutenant de la capitainerie royale des chasses de Compiègne.

Le 12 janvier, mourait à l'âge de 47 ans, dame Hélène-Lucrèce de Languedouë de Rinaude de Pussay, épouse de Richard Corneil de Gaya, chevalier et major de la ville de Compiègne. Le lendemain, cette dame était inhumée devant la chapelle de la Vierge dans l'église Saint-Jacques, en présence, entr'autres personnes, de son fils, l'abbé de Gaya, chanoine de la cathédrale de Soissons et du comte de Ter-ring et Sufeld, représentant le duc de Bavière.

Le jour de la fête de Saint-Maur (13 janvier), le duc allait entendre le salut à l'abbaye de Saint-Corneille.

Le 4 juin, la ville était en fête : On venait d'apprendre la signature de la paix avec l'Angleterre. Un *Te Deum* d'actions de grâce fut chanté dans l'abbaye en présence de l'Électeur et de sa Cour.

« Le soir, il y eut, devant le portail, un feu de joie. Toute la bourgeoisie était sous les armes, et des compagnies franches, qui étaient à Compiègne, prirent aussi les armes. Il y avait à la grande porte du monastère une fontaine de vin qui a coulé depuis le *Te Deum* jusqu'au soir. Le portail était illuminé par différentes balustrades portiquées. Au haut des deux tours, il y avait dix-huit pots à feu. Tout le portail en haut était orné des armes du Roi illuminées. Les armes de l'Électeur, aussi illuminées, étaient en bas ; la rose d'en haut était fermée par des tapisseries.

« Du haut du portail, on jetait les fusées volantes et, vers les huit heures du soir, le R. P. Prieur mit le feu au bruit des décharges et au son de toutes les cloches. Il y eut après une collation magnifique et les illuminations ont duré jusqu'à quatre heures du matin. »

Le 16 juillet, son Altesse Électorale allait entendre le Salut aux Jacobins et le Sermon prêché par dom Henry Charlier.

Le 13 août, mourait dans la rue du Vieux-Pont, chez Gabriel-Charles Henniet, marchand, où il avait fixé sa résidence, messire Jean-Rodolphe, baron de Kaiserstein, gentilhomme de la chambre de S. A. Électorale.

Le lendemain, des obsèques solennelles lui furent faites en l'église Saint-Antoine, en présence de sa veuve, dame Marie-Claire-Josèphe Pouppée et de toute la Cour bavaroise. Son corps fut inhumé dans la chapelle de la Sainte-Vierge sous la tombe de la famille de Gaya, major de la ville.

Le 10 septembre, le duc de Bavière assiste au *Te Deum* d'actions de grâce chanté en l'abbaye de Saint-Corneille en l'honneur de la prise de Landau par le maréchal Villars sur les Impériaux.

Le 4 octobre, avait lieu dans la chapelle royale du château, le baptême de Maximilien-Casimir, fils de Guillaume de Bournonville, marquis de Sarre et de dame Angélique-Honorine-Marie Drurse, auquel l'Électeur et l'Électrice de Bavière voulurent bien servir de parrain et de marraine.

Nous avons déjà vu que l'Électeur s'était fait accompagner par son équipage de chasse. Comme tous les souverains de son temps, ce prince était un fanatique de ce plaisir. En lui donnant le château de Compiègne comme résidence, Louis XIV avait également mis à sa disposition sa capitainerie royale des chasses. Aussi le duc en usait-il largement.

Le 23 octobre, en se rendant à la chasse dans la forêt, le duc tomba de cheval et se blessa assez grièvement pour donner des inquiétudes à son entourage. On le ramena immédiatement : la blessure du prince mit toutefois plus d'un mois à se guérir complètement. Enfin le 10 décembre, les officiers de S. A. Électorale faisaient chanter en l'église de Saint-Corneille une messe solennelle en actions de grâces pour la guérison de leur prince.

Huit jours après, semblable cérémonie était de nouveau célébrée à Saint-Corneille, sur l'invitation du corps des marchands de Compiègne. Toute la Cour électorale, les autorités et les bourgeois de la ville, etc., prirent part à cette cérémonie.

Le 6 décembre, l'Électeur se faisait représenter par le comte de Terring et Sufeld en qualité de parrain au baptême de Maximilienne-Honorine, fille d'Adrien Motel, seigneur de Valbrun, ci-devant capitaine de dragons et de Marie-Barbe Ferré. La marraine était M^{lle} Marie-Honorine de Montigny, princesse de Berghes, dame de la Cour.

Le lendemain, le chevalier de Bavière, fils de l'Électeur et la marquise de Sarre tenaient sur les fonts baptismaux de Saint-Jacques, Maximilien, fils de Nicolas-François Raparlier, valet de chambre du comte de Piosasque et de Marie-Jacobée Monacky¹.

Le 6 mai 1714, un *Te Deum* d'actions de grâce en l'honneur de la prise de Gironne est chanté à Saint-Corneille en présence de l'Électeur.

Le 10, jour de l'Ascension, les officiers de l'Altesse électorale assistent en l'église Saint-Jacques, à l'abjuration de l'hérésie luthérienne prononcée par Jean-Daniel Herbig, natif de la ville de Jenno? en Saxe. Cette abjuration fut reçue par Simon Joannet, curé de la paroisse, assisté du R. P. Colomban, capucin allemand, prédicateur de la Cour, « qui avait instruit ledit Herbig dans les principes de la religion catholique. »

Ce même jour, les divers corps de la ville, réunis pour la procession, rentrent dans le chœur de l'église Saint-Corneille et assistent au *Te Deum* d'actions de grâce chanté en l'honneur de la paix générale.

A cause de la mort de Jean-Jacques Thibaut de Chambaudon, capitaine de la compagnie d'arquebuse, le lieutenant Picart, son successeur dans la direction de cette compagnie, fit décider que le *tir annuel de l'Oiseau*, qui avait toujours lieu le second dimanche de mai, serait remis au dimanche 13 juillet et qu'invitation à prendre part au jeu serait adressée à l'Électeur.

Celui-ci accepta cette proposition avec sa bonne grâce

1. Emmanuel-François-Joseph, chevalier, puis comte de Bavière. était fils de l'Électeur et de la comtesse d'Arco. Né le 28 mai 1693, il fut reconnu et légitimé par Maximilien-Emmanuel, le 20 novembre suivant. En 1709, il accompagna son père en France pour entrer au service de Louis XIV. Il se rendit acquéreur du marquisat de Villacerf et devint lieutenant-général des troupes royales en 1738. Il fut tué à la bataille de Laufeld le 2 juillet 1747, à l'âge de cinquante-deux ans. Il était aussi lieutenant-général du pays de Santerre avec le gouvernement des villes de Péronne, Montdidier et Roye. L'Électeur de Bavière le fit admettre au nombre des chevaliers de l'arquebuse de la ville de Compiègne.

habituelle, et, au jour fixé, accompagné de ses officiers et des dames de la Cour, se rendit au carrefour de la forêt pour cette fête¹. L'arquebuse lui ayant été présentée, le duc, invité à tirer, abattit l'*Oiseau*² aux applaudissements des arquebusiers et des spectateurs accourus en foule. Ce beau coup lui valait, pour l'année, le titre de *roi de l'arquebuse*. Cette nomination lui fut notifiée par lettre du duc d'Humières, gouverneur de la ville, en date du 5 août suivant³.

« Un lunch fut offert dans la forêt à l'Électeur de Bavière et à sa suite. Il se composait de quatre-vingts bouteilles de vin de Champagne, de quatre de vin de Bourgogne et d'un grand gâteau dont le prix s'éleva à quinze livres, de massepains au citron et à la fleur d'oranger. Des voitures attelées avaient conduit le duc et sa cour dans une avenue de la forêt dont on avait « accommodé la feuillée au bout du Mail ». Les arquebusiers avaient eu l'amabilité d'y faire figurer le blason du duc de Bavière. Des gratifications furent accordées aux tambours, aux fifres, aux valets, aux canonniers et aux suisses formant la garde du duc.

Le repas offert le 15 juillet dans la salle du jardin ne fut pas moins brillant : trois douzaines de petits pains, trente-neuf bouteilles de vin, deux longes de veau piquées de gros lard y furent consommés ainsi que soixante échaudés. »

Le duc, enchanté de cette réception, voulut que son fils, le chevalier de Bavière, fit aussi partie de la Compagnie de l'arquebuse. En réunion du 21 octobre de cette année, les chevaliers l'acceptèrent d'une voix unanime « pour le respect et les esgards qu'ils ont à Son Altesse Électorale ».

Aussi, quelques années plus tard, lorsque les arquebu-

1. *Archives de Compiègne*, EE. 20.

2. La façon de l'*Oiseau* coûta dix-huit sols qui furent remis au sieur Triboulet.

3. On sait qu'une des prérogatives attachées à ce titre était l'exemption, pendant une année, du logement des gens de guerre. Le Roi de l'Arquebuse partageait cette faveur avec le capitaine de la Compagnie.

siers penseront à reconstruire leur pavillon, enverront-ils une requête à cet effet au duc de Bavière alors dans ses États. Le duc leur adressera une somme de deux mille livres et les arquebusiers reconnaissants donneront à leur nouvel hôtel le nom de pavillon électoral.

Dans le *Bulletin de la Société Historique*¹, on peut lire que la sœur Sainte-Rose, religieuse converse du prieuré de Saint-Nicolas-au-Pont, de son nom Marie-Anne Pouillet, fille d'un boulanger de Compiègne, avait voué un culte particulier à la Mère de Dieu. Elle avait fait réparer à ses frais la porte d'Ardoise au-dessus de laquelle elle avait fait pratiquer une niche pour y placer la statue de la Vierge. Mais lorsqu'il fallut payer les ouvriers qui avaient pris part à ces travaux, sœur Sainte-Rose ayant les mains vides s'adressa aux âmes généreuses de sa connaissance. Les oboles recueillies ne parvenant pas à payer la dépense, on donna alors le conseil à sœur Sainte-Rose de faire appel à la générosité du duc de Bavière. Elle suivit ce conseil et n'eut point lieu de s'en repentir, car le prince, après avoir pris connaissance de la requête de la pauvre sœur, lui envoya un don de cinquante livres.

A cette époque, il y avait aussi au même prieuré, une sœur du nom de Marguerite-Blandide Fayelle, de Paris, qui, jouissant d'une certaine instruction, cultivait les belles-lettres et en faisait profiter les élèves pensionnaires de l'établissement qu'elle formait à la déclamation et même à la représentation de tragédies.

Ces sortes de petites fêtes étaient très goûtées, et les personnes les plus distinguées de la ville, qui y étaient invitées, s'y rendaient avec le plus grand empressement.

Le duc de Bavière, après avoir visité le prieuré, fut invité, avec les personnes de sa suite, à assister à la représentation d'*Esther*. Ce spectacle l'intéressa vivement et il en parut très satisfait. Aussi, après la représentation, il se fit présenter la digne sœur qu'il félicita, « et pour le choix des personnages et pour la déclamation. »

Le 4 novembre (1714), le duc de Bavière était parrain,

1. Tome III, pages 172-179.

dans la chapelle du château, du jeune Maximilien-Emmanuel-Charles, fils de don Rodrigo de Peralta, gentilhomme de sa chambre, maréchal de camp de ses armées et son gouverneur pour les ville et château de Charleroi, et de M^{lle} Elisabeth de Cassina, née baronne de Boulers. La marraine fut M^{lle} Marie-Honorine de Montigny, princesse de Berghes, dame de la Cour bavaroise.

Deux jours plus tard, Maximilien-Emmanuel, accompagné de plusieurs officiers de sa Cour, se rendait à la chapelle des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie et assistait à l'abjuration de la religion réformée, par Louis-Emmanuel de Roussinger, natif de Bâle-en-Suisse, capitaine-lieutenant au régiment suisse de Phipper¹, de la compagnie de M. de Surcy, brigadier des armées du Roi. Cette abjuration était reçue par Charles-François Girard, prêtre de la Compagnie de Jésus, recteur du Collège de Compiègne, en présence de l'abbé Joannet et des prêtres Jacques Fauvel et Guillaume Douglas, chapelains de la collégiale de Saint-Clément. Ce dernier était, en outre, directeur des dames religieuses de Saint-Nicolas².

Après un voyage à Saint-Cloud, l'Électeur de Bavière revint à Compiègne pour assister dans la chapelle du château, avec sa Cour, à deux nouvelles abjurations : Le 10 mars 1715, à celle de Jean-Jacques Soutre, de Mayenfeld, canton des Grisons, calviniste, reçue, comme la précédente, par le recteur du Collège de Compiègne ; et le 14 mars à celle de Thomas Chéparte, âgé de 43 ans, d'origine anglaise, professant la religion réformée, reçue par le prêtre Guillaume Douglas, vicaire chapelain de la collégiale Saint-Clément.

Mais la paix venait d'être signée, et le séjour du duc de Bavière à Compiègne touchait à sa fin.

Cependant, nous le voyons encore, le 18 mars, assister,

1. Pfeiffer.

2. On peut encore lire à la suite de cet acte les signatures de : de Gaya, major de la ville ; Père Aloyson, prieur de Saint-Corneille ; Seroux d'Agincourt, président du bailliage de Compiègne ; Seroux d'Agincourt, lieutenant-général au bailliage ; Picart de Moncourt ; Thibaut de Chambaudon ; Esmangart Dariocher.

dans la chapelle du château, au mariage de son grand écuyer, le comte d'Albert, lieutenant-général de ses armées, avec M^{lle} Marie-Honorine de Montigny, princesse de Berghes, dont le nom figure si souvent dans le cours de cette étude. La bénédiction nuptiale était donnée aux époux par le R. P. de Bretagne, religieux augustin, confesseur de S. A. E., en présence du comte de Lamareck, du comte de Coupigny, de Marie-Maximilienne de Roisin et de Corneil Richard de Gaya, major de la ville.

Le 11 avril 1713, la France avait signé le traité d'Utrecht. Par ce traité, le duc de Bavière, déjà investi, à titre provisoire, de la possession de Luxembourg, Namur et Charleroi, devait recevoir la Sardaigne, aussi à titre d'indemnité provisoire, en compensation du haut Palatinat, restitué à l'Électeur palatin.

À l'exception du Roi de Prusse, ni l'Empereur et les princes de l'Empire ne voulurent adhérer au traité. Alors, Louis XIV poussa tous les efforts de la guerre vers le Rhin. Le maréchal Villars, mettant à profit les lenteurs apportées par l'armée impériale dans les préliminaires de la lutte, s'empara par surprise de Spire (6 juin), de Worms et de Kaiserslautern. Puis il vint mettre le siège devant Landau, et, le 20 août, la garnison commandée par le prince Alexandre de Wurtemberg était forcée à se rendre prisonnière de guerre. Ensuite, ce fut le tour de Fribourg, dont le gouverneur, baron Harrsch, signait la capitulation le 13 novembre.

L'Autriche, se sentant impuissante à continuer seule la lutte, engageait les négociations en vue de la paix au château de Rastadt, propriété du duc de Bade. Parmi les clauses proposées, Louis XIV demandait que l'Empereur réintégrerait dans leurs États, les Électeurs de Cologne et de Bavière. Après de vives contestations, l'Empereur souscrivit enfin à ces conditions. Mais il se réservait la Sardaigne qui devait revenir à l'Électeur de Bavière et restituait à ce dernier le haut Palatinat. Le traité était enfin signé le 6 mars 1714 et ratifié le 6 septembre suivant par les États de l'Empire dans un congrès tenu à Baden.

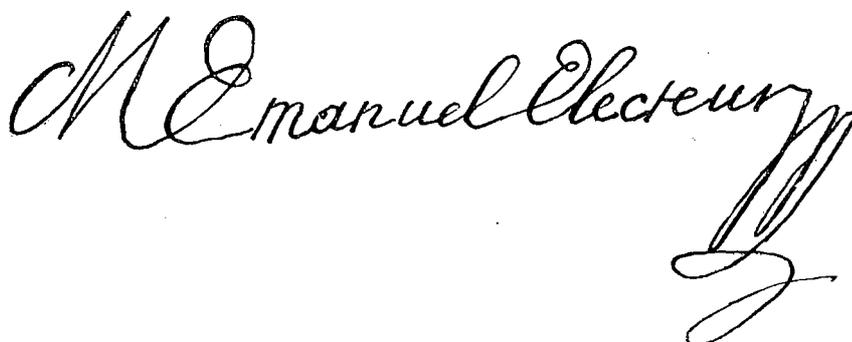
Puis, Maximilien-Emmanuel, réconcilié avec l'Empe-

reur, quittait Compiègne et la France, pour retourner dans ses États et rentrer dans ses droits et prérogatives.

On pourra peut-être objecter que la longue suite de faits religieux qui viennent d'être énumérés doit être considérée comme des événements bien secondaires dans la vie d'un souverain. Nous répondrons que les sources que nous avons eues à notre disposition (registres paroissiaux de Saint-Jacques et de Saint-Antoine et annales bénédictines de Saint-Corneille) ne pouvaient guère nous en donner d'autres. Néanmoins, nous avons cru que ces faits présentaient assez d'intérêt pour être rappelés au bon souvenir de nos concitoyens.

APPENDICE

Le duc de Bavière a apposé sa signature, d'une écriture ferme et régulière, telle que la représente le fac-simile ci-après :



Emanuel Electeur

à la suite de six actes des registres paroissiaux de Saint-Jacques. Mariage : 9 février 1710 ; baptême : 25 octobre 1710 ; baptême : 4 octobre 1713 ; baptême : 4 novembre 1714 ; abjuration : 6 novembre 1744 ; abjuration : 10 mars 1715.

Son fils, le chevalier de Bavière, a apposé la sienne à un acte de baptême du 7 décembre 1713.

La signature des principaux personnages de la Cour figure également sur ces mêmes registres.

Nous avons relevé sur les registres de la paroisse Saint-Jacques, de 1710 jusqu'au mois de mars 1715, pas moins de 130 actes concernant l'élément étranger à la suite de la Cour bavaroise.

Ces actes se répartissent en : 5 abjurations, 65 naissances, 24 mariages et 37 inhumations.

Aux mariages, nous relevons les suivants contractés entre étrangers et jeunes filles de Compiègne, savoir :

- 20 mai 1710 : Entre Jean-Gaspard Ficher, boulanger de S. A. E., natif de Neaubourg, en Bavière, et Catherine Raulx, fille de Jean Raulx, maitre boulanger et de Charlotte Harlay, de cette paroisse.
- 3 septembre 1710 : Entre Maximilien-Ferdinand Dasser, de Munich, et Radegonde Beaudet, fille de cette paroisse.
- 12 novembre 1710 : Entre Martin Wuildenrotter, bavarois, et Marie Barbe Duquesnoy, fille de cette paroisse.
- 10 février 1711 : Entre Théodore Denay, maitre cordier, natif de Maubeuge-en-Flandres, à la suite de la Cour, et Marie-Rose Pot, veuve de cette paroisse.
- 14 mars 1711 : Entre Sébastien Vuilmath, palefrenier, et Elisabeth Bonnard, de cette paroisse.
- 6 mai 1711 : Entre Joseph Harbres, valet de pied du comte d'Arco, et Marie-Christine-Elisabeth Royal, fille de Jean Royal et de feu Christine Villefeu, de cette paroisse.
- 30 juin 1711 : Entre Bertrand-Michel Viroulet, officier de bouche de S. A. E., natif de Vannes, en Bretagne, « restant en la paroisse Saint-Jacques depuis deux ans », et Marie-Jeanne Lalande, de cette paroisse.
- 9 juillet 1711 : Entre Jean-Jacques Horner, natif du canton de Fribourg, suisse, âgé de 35 ans, et Marguerite Guilbert, de cette paroisse.
- 27 juillet 1711 : Entre Maxmilien-Emmanuel de Munich, officier de vénerie, et Charlotte Radegonde Beaudet, fille de cette paroisse.
- 19 janvier 1712 : Entre Girier, natif de Fresne, diocèse de Paris, demeurant sur la paroisse Saint-Jacques depuis deux ans et demi, officier de la vénerie, et Louise Vassant, de cette paroisse.
- 22 novembre 1713 : Entre Charles Balistier, chasseur de S. A. E., et Marie-Jeanne Ouarnier, fille de cette paroisse.
- 10 avril 1714 : Entre Jacques Lœillet, musicien de S. A. E., natif de Gand, en Flandres, et damoiselle Marie-Marguerite Boucher, fille du sieur Nicolas Boucher, commissaire de la police de Compiègne, et de dame Marie Aubert, de cette paroisse.

Parmi les inhumations plusieurs furent faites dans l'église Saint-Jacques. Nous citerons :

- 13 mars 1710 : Jean Finck, âgé de 45 ans, valet de pied de S. A. E.
- 1^{er} mars 1711 : Un enfant de deux mois du nom de Jean-Balthasar Sufor.

- 5 mars 1711 : Balthasar Tière, âgé de 36 ans, valet de chambre du comte de Terring et Sufeld, grand maréchal de la Cour.
28 septembre 1711 : Anthoine Cloutier, piqueur de S. A. E.
26 janvier 1712 : Marie-Thérèse Cloutier, âgée de 7 ans, fille du précédent.
19 août 1713 : Mathias Perchtold, « dépensier de S. A. E. »
5 février 1714 : Michel Hoffmann, âgé de 60 ans.
29 mars 1714 : Antoine Stoss, 43 ans, officier de table des pages de S. A. E.
18 avril 1714 : Joseph-Antoine, fils d'Ignace de Wilhelm, conseiller et secrétaire du cabinet de S. A. E. et de Marie-Hélène de Radel.
1^{er} septembre 1714 : Louis Simon, 60 ans, serviteur des pages de S. A. E.
4 septembre 1714 : Joseph Manini, 52 ans, premier huissier de la chambre de S. A. E.
22 novembre 1714 : Marie-Thérèse, âgée de 5 mois et demi, fille d'Henri Thibaut, sommelier de S. A. E., et de dame Jeanne Hermet.

Sur les registres de la paroisse Saint-Antoine, nous avons relevé 41 actes :

20 baptêmes :

9 mariages, dont 4 contractés avec des filles de cette paroisse ;

Et 12 inhumations, dont 5 dans l'église.

Ces inhumations sont celles :

- 14 août 1710 : de Maximilienne-Renée, petite fille d'Isidore Blanchart, valet de chambre de S. A. E., et de Madeleine Gombert.
14 août 1713 : de messire Jean-Rodolphe, chevalier, baron de Kaiserstein, gentilhomme de la chambre de S. A. E., sous la tombe de la famille de Gaya.
11 décembre 1713 : devant la chapelle de la Sainte-Vierge, derrière le chœur, de François-Ignace, jeune enfant de François-Joseph de Burguing, secrétaire de S. A. E., et de dame Marie-Catherine Blanchefort.
12 juin 1714 : d'Ignace-François-Xavier, enfant de Ferdinand de Radel, contrôleur des écuries de S. A. E., et de dame Marie-Anne Scenviller.
10 décembre 1714 : de Philippe-Ignace, petit enfant de Philippe-Joseph de Lafontaine de Vicart, secrétaire de S. A. E., et de dame Marie-Anne d'Honner.

*

Se mariaient en l'église Saint-Antoine :

- Le 5 mai 1710 : Augustin Blanchet, natif de Cormeilles-en-Parisis, âgé de 30 ans, officier de bouche de S. A. E., demeurant sur la paroisse Saint-Jacques, et damoiselle Anne-Rose Bullot, fille de défunt Robert Bullot, et de Jeanne Drulin, de la paroisse Saint-Antoine.
- Le 23 avril 1711 : Jean Heinrick, de Munich, postillon de S. A. E., et Catherine Léveillé, de cette paroisse.
- Le 30 juin 1711 : Alexis Hennekar, garçon boucher, natif de la province de Hainaut, demeurant depuis 22 mois en cette ville, et Marguerite Capeaumont, de cette paroisse.
- Le 21 novembre 1713 : Paul Hintemer, « du pays de Munich », palefrenier de M. Chemille, secrétaire de S. A., et Anne Nicquelle, fille de cette paroisse.

Autres noms relevés aux actes :

François-Joseph de Burguing, secrétaire de S. A. E., marié à Marie-Catherine Blanchefort.

Chemille, secrétaire de S. A. E.

Jean-Michel Fabry, conseiller des finances et contrôleur de la Cour, marié à Marie-Elisabeth-Augustine d'Eiseindorf.

Jean-George Söldner, sous-contrôleur.

Jean-Ferdinand de Radel, contrôleur des écuries, marié à Marie-Eve Scenviller.

De Radde, sous-écuyer de S. A. E.

Jean-Jacques Enhueber, secrétaire du comte de Terring et Sufeld.

Joseph Winberque, capitaine dans les armées de S. A. E.

Mathias Perchtold, dépensier de S. A. E.

Officiers de la dépense : Jean-Georges Praun, Mathias Hueber, François-Ignace Moser.

Officiers de la bouche : Louis Fagnan, François Fagnan, Valentin Barscher, Bertrand-Michel Viroulet, Augustin Blanchet, François Ennens.

Boulangers : Jean-Gaspard Ficher.

Bouchers : Jean-George Matheis, Pierre Ouaker, Alexis Hennekar.

Sommeliers : Henry Thibaut, Maximilien Cloze.

Fourrier : Joseph Canal.

Cuisiniers : Martin Smith, Gaspard Hobremer, Ignace Hinglemar.

Pierre Sappen, vivandier ; Barbe Sappen, vivandière.

Jean Meos, fruitier de la Cour.

Jean de Gondel, dit Duclos, 1^{er} valet de chambre.

Valets de pied : Jacques Hesté, sieur de Lonpré ; Ferdinand Kalmbach, Mathias Conrad, Laurent Ramnot, Louis Leclerc, Jacques Gilis, André Esnard, Jacques Heste.

Georges Vouillez, huissier de la salle de S. A. E.

Jean-Georges Neykold, officier de la chambre, marié à Marie-Ursule Lechner.

Joseph Manini, 1^{er} huissier de la chambre.

Valets de chambre : Claude Dulac, Isidore Blanchart.

Garçon de chambre : Laurent Havelin.

Désignés sous le nom d'officier de S. A. E. : Ferdinand Sthold, François Piocher, Nicolas Charles, Michel de Voole, de Sacellang, François-Joseph Sedellmair, Joseph-Ferdinand Tanglel, Simon Chidel, Antonius Huestoch, Dannosch, André Hachmetz, Jean Gacon.

Philippe Ricart, veneur.

Officiers de la vénerie : Maximilien-Emmanuel de Munich, Philippe Le Page, Jean-Carle Soyër, Dreux Girier, Charles Balistier, Jean-George Soëldner.

Piqueurs : Anthoine Cloutier, Nicolas Vanbeins.

Maximilien Dasser, employé dans l'équipage.

Conrad Desjardins, palefrenier de chasse.

M. Torri, conseiller, intendant de la musique de Son Altesse Électorale (marié à dame Marie-Anne Rodière).

Musiciens : Louis-Jacques Le Sage, Anselme Dubois, Jacques Lœillet, Jean-Joseph Maillen, hautbois.

Comédiens : Jean Clavel, Louis Barrier ; Louis-Jacques Le Sage ;

Jean-Louis Lindeboch, « médecin des chevaux de Son Altesse Électorale. »

Courrier du Cabinet : Joseph Hennloter.

Cochers : Jean-Louis Fischer, Balthazar Tournon, Louis Eschenac, Quentin Schwaigne.

Postillons : Urbain Lesmiles, Jean Heinrich.

Palefreniers : Antoine Verne, Jean Shuesfer, Paul Temple, Sébastien Vuilmoth, Benoist Grimb, Michel Grobert, Melchior Vouelfron, Barthélemy Paul, Georges Lerchol, Jean Candbach, Pierre Lequen, George Henry, Sébastien Wittmand, Nicolas Hawer, Antoine Amet, Castel Mentel, Joseph Balls, Mathias Castel, Georges Witt, Georges Nieborn, Michel Bleimar, Abraham Riedmer, Jean Spreinger, André Suppner.

Selliers : Jean Yanth, Melchior Yanth, André Aussy.

Muletiers : Estienne Naurel, André Parade, Nicolas Chaber, etc., etc.

Tous ne retournèrent point dans leur pays d'origine.

La preuve en est dans ce que les noms de Ficher, Radel, Thibaut, Ouaker, Hennecart, etc., sont encore, de nos jours, bien connus à Compiègne.

L'un, entr'autres, Augustin Blanchet, officier de bouche de Son Altesse Électorale, marié en 1710 à Anne-Rose Bullot, reprit après la mort de son beau-père, Robert Bullot, l'hôtellerie de la Grande-Croix d'Or, qu'il rendit une des meilleures et des plus achalandées de la ville de Compiègne.

Un autre, Alexis Hennecart, boucher au service de Son Altesse Électorale, après avoir épousé en secondes noces une fille Portebled, s'établit marchand boucher à Compiègne.

Enfin, disons en terminant, que le 5 mai 1716 avait lieu, en l'église Saint-Antoine, le mariage de Michel Kratigny, fils d'Adam Kratigny et de Catherine Meunié, natif de Chérimbo, en Autriche, « demeurant depuis plus de quatre ans en cette paroisse, aiant été ci-devant l'un des domestiques de M. le comte de Piosacque, gentilhomme de la chambre de Son Altesse Électorale de Bavière, » et de Marie-Françoise Croisel, fille de Jean-François Croisel, maître charpentier, et de Marie Billy, sa femme.
